

- Dépôt

L'envoi par voie postale est exonéré d'impôt

«Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc- Service du Dépôt légal et de la Bibliographie Nationale- Avenue Ibn Khaldoun- Code Postale 1003-Agdal Rabat »

Et le formulaire attestant la réception vous sera envoyé par fax.

Guide

pour le renseignement des formulaires en ligne du Dépôt Légal



المكتبة الوطنية للمملكة المغربية
+٥٠٨/٨٤٤٠+ +٥٠٤٤٣٠٨ | +٢١٢/٤٤+ | ٨٤٢٠٤٤
Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc

Avenue Ibn Khaldoun
Agdal Rabat

Téléphone: (+212) 5 37 77 18 90 (+212)5 37 27 23 00

Fax: (+212) 5 37 77 74 30

Email : bnrm@bnrm.ma

Site web : www.bnrm.ma



المكتبة الوطنية للمملكة المغربية
+٥٠٨/٨٤٤٠+ +٥٠٤٤٣٠٨ | +٢١٢/٤٤+ | ٨٤٢٠٤٤
Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc

Guide pour le renseignement des formulaires en ligne du Dépôt Légal

Le dépôt légal est l'obligation faite à tout **auteur, éditeur, imprimeur, producteur, distributeur**, de déposer chaque document qu'il édite, imprime, produit à la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc.

Cette procédure a pour objectif de collecter les documents imprimés ou non imprimés, d'assurer le contrôle bibliographique et d'élaborer la bibliographie nationale.

MODALITÉS DE DÉPÔT

• Quels documents déposer ?

Les documents imprimés, graphiques, photographiques, sonores, audiovisuels et multimédias ;

Les bases de données, les logiciels et les progiciels.

• Qui doit déposer ses publications ?

Le dépôt légal est l'obligation de tout éditeur, imprimeur mais aussi toute personne physique et morale qui pour une raison ou une autre publie un document. (Auteur qui publie à son compte, les sociétés, les associations, les fondations, les institutions, les collectivités publiques, les services administratifs...etc)

ÉTAPES DE DEMANDE D'ATTRIBUTION DU NUMERO DE DÉPÔT LÉGAL EN LIGNE

• Déclaration en ligne mode d'emploi Livres, Périodiques, Collections spécialisées, Bases de données, Progiciels et Logiciels

- 1) Connectez vous sur le portail de la BNRM www.bnrm.ma
- 2) Pointez sur l'onglet « **Agence Bibliographique** » 
- 3) Choisir sur l'onglet « **dépôt légal** »
- 4) Choisir la langue selon la langue du document (Arabe, Français)
- 5) Sélectionnez le type de formulaire objet de votre demande (livres, périodiques, bases de données, collections spécialisées...etc)
- 6) Après identification de déclarant (personne physique ou morale) le déclarant doit remplir les différentes cases et suivre les étapes proposées.
- 7) Un mail vous sera automatiquement envoyé pour accuser la réception de votre demande accompagnée d'une copie de votre formulaire.
- 8) Réception en ligne par la BNRM de votre demande d'attribution par le service du dépôt légal.
- 9) Traitement de la demande et un mail vous sera envoyé avec les numéros demandés
- 10) Une fois le document est publié, les exemplaires du document objet du dépôt légal doivent être déposés à la BNRM accompagné de l'original du formulaire de demande d'attribution dûment signée avec la mention lu et approuvée et d'une photocopie de la carte nationale.